

LES ENSEIGNEMENTS DE L'OBSERVATOIRE DE L'ENDETTEMENT DES MENAGES. LES CREDITS DE TRESORERIE AUX PARTICULIERS EN FRANCE

Michel MOUILLART

*Directeur Scientifique de l'Observatoire de l'Endettement des Ménages
Professeur d'Économie à l'Université de Paris X – Nanterre*

Durant la seconde moitié des années 1980, l'endettement des ménages avait connu un développement rapide. Au point haut de la phase ascendante des cycles réels et du crédit, en décembre 1989, 52,8% des ménages étaient endettés, détenant des crédits immobiliers et/ou des crédits de trésorerie.

La première moitié des années 1990 a alors enregistré un mouvement de désendettement relativement rapide. Le taux de détention d'au moins un crédit s'établissait alors, en 1995, à 49,1% de l'ensemble des ménages.

Ce mouvement de désendettement, tout de même rapide et prononcé, a sensiblement transformé le paysage. Certes, compte tenu de l'inertie des comportements des ménages, la photographie des ménages endettés, qui peut être prise chaque année, ne s'est pas brutalement modifiée : elle ne s'est transformée que lentement. Et il est remarquable de constater que les caractéristiques socio-démographiques des ménages endettés ont évolué durant les années de ce désendettement.

Le redressement du taux global de détention observé dès 1996 a marqué, bien sûr, l'arrêt du mouvement de désendettement global. Il n'a pas, pour autant, transformé le nouveau paysage socio-démographique qui s'est dessiné au fil des années : au contraire, même les évolutions des caractéristiques des ménages endettés se sont poursuivies. En revanche, il confirme le renouveau de la place des crédits de trésorerie (et du découvert bancaire) au sein du passif des ménages, alors que la diffusion de l'endettement immobilier parmi les ménages continue à fléchir, autant en raison de l'ampleur du mouvement de renégociation observé à partir de 1994 que du fait d'une structure par génération de l'encours propice à une sortie accélérée des accédants les plus anciens.

Même si pour une part de ceux qui font appel aux crédits de trésorerie la situation financière s'est dans l'ensemble dégradée (la détérioration de leur environnement professionnel et de leur contrainte budgétaire conduit ces ménages à un usage intensif des crédits de trésorerie), au total le recours à l'endettement est beaucoup mieux supporté aujourd'hui qu'il y a dix années. Preuve, sans nul doute, qu'au fil des années les ménages ont réussi à améliorer leurs relations avec l'endettement, sachant notamment utiliser les crédits de trésorerie pour mieux réaliser leurs projets.

La diffusion de l'endettement (Source OEM)

Taux de détention (en%)	Nov. 90	Nov. 92	Nov. 94	Nov. 96	Nov. 98	Nov. 00
Ensemble des ménages endettés	51,9	50,9	50,0	49,8	50,7	51,8
Crédit immobilier seulement	22,6	21,6	21,0	20,8	18,1	17,3
Crédit immobilier et autres crédits	11,1	11,2	11,1	11,0	11,2	11,3

Autres crédits seulement	18,2	18,1	17,9	18,0	21,4	23,2
Avec au moins un crédit immobilier	33,7	32,8	32,1	31,8	29,3	28,6
Avec au moins un autre crédit	29,3	29,3	29,0	29,0	32,6	34,5
Fréquence d'utilisation du découvert bancaire	22,6	22,3	21,7	22,3	22,7	23,8

L'Observatoire de l'Endettement des Ménages (OEM) a été créé au début de 1989 afin de doter la place d'un outil de suivi de la diffusion de l'endettement auprès des ménages.

Le but de l'Observatoire est de recueillir des informations factuelles sur les comportements et les opinions des ménages français face à l'endettement, afin de mieux connaître les différentes formes d'endettement (bancaire ou autres) et leur évolution ; de construire une typologie des ménages endettés ; de recenser les difficultés rencontrées par certains ménages pour faire face à leurs engagements.

C'est ainsi que tous les ans, l'Observatoire confie à un organisme extérieur, la SOFRES, le soin de réaliser une enquête auprès d'un panel de 10 000 ménages, sur la base d'un questionnaire élaboré par le Comité Scientifique Consultatif de l'Observatoire.

Le Comité Scientifique Consultatif de l'Observatoire rassemble une vingtaine de membres, parmi lesquels des représentants de l'ensemble de la profession financière (AFECEI, FBF, CNCA, CENCEP, ASF,...), d'organismes publics (CNCT, INSEE, Ministère de l'Économie et des Finances, Ministère du Logement) ainsi que des représentants des instituts de consommation (INC). Il est présidé par Pierre Cortesse, Vice-Président du Conseil de la Concurrence. Ce Comité Scientifique a aussi pour vocation de proposer des orientations d'étude, de choisir des instruments de mesure et d'émettre des avis sur la qualité des travaux.

L'originalité de l'Observatoire tient à ce qu'il est la seule structure d'étude de l'endettement associant aussi largement tous les acteurs et observateurs concernés.

La diffusion des crédits de trésorerie, situation et évolutions récentes

Le relèvement du taux de détention qui s'observe depuis cinq années maintenant tient à une utilisation accrue des crédits à la consommation. Dans le même temps, en effet, le taux de détention de crédits immobiliers par les ménages a continué à fléchir.

La place des crédits de trésorerie dans l'endettement des ménages : un rôle croissant

Depuis le milieu des années 1990, la proportion de ménages qui font appel aux crédits de trésorerie et au découvert bancaire s'est alors relevée de façon assez marquée pour dépasser le niveau observé à la fin des années 1980 et laisse se dessiner une bipolarisation qui se renforce au fil des ans :

∠ une proportion importante des ménages s'endette pour mieux ou plus rapidement réaliser un projet : projet immobilier bien sûr, mais aussi projet de consommation (un voyage, une voiture, l'équipement du logement, l'acquisition de produits financiers, ...). Ces ménages rencontrent peu fréquemment des difficultés du fait de cet endettement. D'ailleurs, ils déclarent bien souvent que le poids des charges de remboursement des emprunts est supportable, voire très supportable. Et sauf si des accidents de la vie viennent bouleverser l'équilibre de leur projet, ils le mèneront (très) facilement à terme ;

∠ d'autres, en revanche, connaissent des difficultés. L'endettement est pour eux plus une réponse à des difficultés financières qu'ils ne pourraient résoudre autrement : le financement des dépenses de santé nécessite un prêt personnel, boucler les fins de mois n'est possible qu'avec l'aide du découvert bancaire, payer le loyer suppose une aide de la famille... Ceux-là ne sont plus surendettés comme à la fin des années 1980 (un endettement excessif que la loi Neiertz cherchait à corriger), ils ne sont plus mal endettés comme au début des années 1990 (les crédits avec des progressivités infernales, par exemple, que les accédants PAP ont bien connues), ils sont simplement endettés pour vivre.

Cette évolution exprime une plus grande fragilité de ménages qui pour une partie d'entre eux butent sur une insuffisance de leurs ressources courantes : le poids des dépenses incompressibles (dépenses de santé, dépenses de logement, dépenses de la vie courante,...) est devenu (trop) difficile à supporter pour des budgets courants contraints.

Et au total, si en novembre 1990, 64,9% des ménages endettés l'étaient au titre de l'immobilier et 56,5% détenaient des crédits de trésorerie, en novembre 2000, les proportions se sont quasiment inversées : 66,6% détiennent des crédits de trésorerie et 55,2% des crédits immobiliers.

Un recours aux crédits de trésorerie parfois contraint

Le relèvement du taux de détention des crédits de trésorerie observé à partir de 1995 intervient en effet, pour une partie des ménages, dans un contexte de plus grandes difficultés financières.

On vérifie qu'en novembre 2000, ceux qui ne détiennent que des crédits immobiliers seulement (33,4% des ménages endettés) ne sont pas concernés par ces évolutions :

∠ ils financent un projet préparé à l'avance et font deux fois moins fréquemment appel au découvert bancaire que les autres (18,8% contre 34,9% en moyenne et 44,6% pour ceux qui cumulent crédits immobiliers et crédits de trésorerie) ;

∠ le poids des charges de remboursement des emprunts leur semble supportable : 65,7% d'entre eux estiment que ces charges sont supportables ou très supportables contre 46,6% pour ceux qui cumulent crédits immobiliers et crédits de trésorerie ;

∠ sauf s'ils ont commis des erreurs d'anticipation ou s'ils sont victimes d'accidents de la vie, rien ne devrait perturber ce bel équilibre. C'est celui d'une stratégie volontaire d'anticipation de revenus futurs.

A contrario, 28,6% des ménages endettés sont *a priori* plus exposés aux difficultés. Ils font appel aux autres crédits et au découvert bancaire (18,9% ont des crédits de trésorerie et du découvert bancaire et 9,7%, des crédits immobiliers, des crédits de trésorerie et du découvert bancaire) :

∠ ils sont plus souvent jeunes, modestes. Ce sont largement des locataires. L'usage des crédits constitue pour eux un essai de mobilisation générale de toutes les ressources possibles pour desserrer une contrainte budgétaire : par exemple, lorsque les crédits à la consommation sont nécessaires pour boucler les fins de mois, ils sont 76,1% à considérer que c'est juste ou difficile et même 10,9% à ne pouvoir y arriver qu'avec des dettes ;

∠ le poids des charges de remboursement est donc d'autant moins bien supporté que des accidents de la vie surviennent. Ils sont alors nombreux à faire appel aux autres crédits pour faire face à des dépenses de consommation courante.

Bien sûr, ceux qui font appel aux crédits de trésorerie ne sont pas tous dans cette situation : c'est le cas, par exemple, des jeunes ménages qui ont des habitudes de consommation immédiate ou de ceux qui financent ainsi un projet de consommation. Mais ceux qui sont

dans cette situation font appel aux crédits de trésorerie et au découvert bancaire parce qu'ils n'ont guère d'autres solutions.

A cet égard, l'évolution est comparable à celle observée vers la fin des années 1980, lorsque les ménages se sont tournés vers les crédits de trésorerie pour pallier les insuffisances de leurs ressources courantes : la montée des situations difficiles avait alors été remarquable.

Mais ce n'est pas l'endettement qui en général est à l'origine des difficultés. Pour faire face à des difficultés que l'ensemble des ressources courantes ne permettait pas de prendre en charge, les ménages s'endettent.

A l'examen des résultats qui précèdent, le profil dominant des ménages qui rencontrent ou ressentent des difficultés avec leur endettement peut en revanche se résumer comme suit :

∠ déjà fragilisés par leur situation socio-économique (situation professionnelle, niveau des revenus,...), des éléments extérieurs (divorce, dégradation de la situation financière,...) les poussent à aggraver leurs difficultés en s'endettant (et cela, surtout, dans le cas des locataires dont les marges d'endettement sont *a priori* plus grandes que pour les accédants) ;

∠ le recours (presque) systématique au découvert bancaire et aux crédits de trésorerie (faire face aux dépenses de consommation courante) constitue alors une tentative pour desserrer la contrainte de budget.

La destination des crédits de trésorerie, entre choix et contrainte

L'usage plus intense que les ménages peuvent faire des crédits de trésorerie a amené, en novembre 2000, leur taux de détention à un niveau supérieur à celui observé en 1989.

Des canaux de distribution multiples et variés

Lorsqu'ils s'endettent à court terme, les ménages financent fréquemment un projet de consommation durable : l'équipement de la maison (c'est le cas pour 39,1% des ménages faisant usage de crédits de trésorerie) ou l'acquisition d'une automobile ou d'une moto (50,1% des ménages concernés).

Mais une proportion non négligeable d'entre eux font aussi appel aux crédits de trésorerie pour financer des dépenses de consommation courante ou une facture exceptionnelle (25,5% des ménages faisant usage de crédits de trésorerie). Ces ménages présentent alors plus souvent que les autres de nombreux signes de fragilité (poids des charges de remboursement, fréquence d'utilisation du découvert bancaire,...).

Dans l'ensemble, les ménages contractent alors un crédit de trésorerie auprès d'une banque ou d'un organisme de crédit : c'est le cas pour 62,2% des ménages concernés (plus précisément, 57,2% auprès d'une banque ou d'un organisme de crédit et 5% auprès d'un autre organisme), donc pour 41,4% des ménages endettés (respectivement 38,1% et 3,3%). Alors que 18,6% des ménages concernés ont contracté leur crédit auprès d'un vendeur ; ce qui représente 12,4% des ménages endettés). En outre, 40,6% des ménages concernés utilisent une carte d'un magasin (respectivement 27%).

Les profils socio-démographiques des ménages qui s'endettent à court terme auprès d'une banque, d'un organisme de crédit ou d'un vendeur se ressemblent alors et sont comparables à ceux de l'ensemble des ménages qui font appel aux crédits de trésorerie

Seuls, à cet égard, les ménages qui utilisent une carte de crédit présentent des caractéristiques socio-démographiques quelque peu différentes de la moyenne : moins de couples mariés, des ménages un peu plus âgés que la moyenne, plus souvent locataires dans le parc social.

L'objet des crédits consiste alors, plus souvent que pour les autres ménages, en un financement de l'équipement du logement : il semble bien, à cet égard, que c'est plus la destination du crédit que son origine qui paraît donc déterminante.

L'origine des crédits de trésorerie (en pourcentage, novembre 2000)

Univers concerné	Vendeur	Carte	Banque	Organisme de crédit	Famille Amis	Ensemble crédits de trésorerie	Ensemble ménages endettés
Part dans l'ensemble des ménages	12,4	27,0	38,1	3,3	1,70	66,6	100,0
Part de ceux qui utilisent le découvert bancaire	38,9	47,8	46,8	42,5	67,4	43,0	34,9
Part de ceux qui utilisent des crédits immobiliers	37,2	29,7	32,0	41,0	31,9	33,0	55,2
Équipement du logement	42,5	64,3	32,3	30,7	37,9	39,1	26,0
Automobile et moto	71,6	27,6	61,6	69,8	55,9	50,1	33,4
Dépenses de la vie courante	17,7	40,2	38,4	17,9	51,1	25,5	17,0

Une réponse parfois urgente face à des difficultés sociales

L'usage des crédits de trésorerie constitue parfois aussi une réponse à des difficultés financières ou sociales que les systèmes d'aide ne prennent pas suffisamment en charge.

On peut en effet estimer qu'en novembre 2000, de l'ordre de 2,5% des ménages étaient dans ce cas (4,8% de l'ensemble des ménages endettés) :

∠ ces ménages qui pour une grande partie d'entre eux exercent des professions faiblement qualifiées sont plus fréquemment exposés au risque de chômage que les autres : dans 52% des ménages d'actifs concernés, au moins un adulte est au chômage (44,7% pour le reste de la population) et plus précisément, 11,1% de ces ménages comprennent un adulte au chômage depuis 2 ans et plus (5,2% pour le reste de la population) ;

∠ ils connaissent de toute façon une précarité professionnelle plus fréquente que chez les autres ménages : 18,3% des adultes constituant ces ménages sont en contrat à durée déterminée ou en intérim (9,5% pour le reste de la population) et leur parcours professionnel est plus heurté : 22,4% ont changé d'emploi durant les deux dernières années (14% pour le reste de la population) ;

∠ ils ont alors connu récemment une forte dégradation de leur situation financière et ont même dû faire face à des dépenses imprévues (accidents de santé, hausse de loyer,...) et (très) difficiles à supporter sur leur budget courant : ils n'ont pas d'épargne ou plus d'épargne à force de l'avoir utilisée, alors que d'autres dans de telles circonstances auraient pu mieux résister. A un point tel d'ailleurs que ces dépenses courantes sont devenues pour eux quasiment impossibles à assumer ;

∠ la situation de ces ménages est alors d'autant plus difficile à supporter qu'ils aient en outre connu des chocs ou des ruptures dans leur itinéraire résidentiel ou familial : divorce, séparation, changement de logement rendu nécessaire (loyer trop élevé, mobilité professionnelle contrainte,...). D'autant plus que leur situation financière ne leur permettait pas de supporter facilement ces transformations.

Les crédits de trésorerie constituent alors pour eux la seule réponse face à une situation budgétaire qui résulte de l'insuffisance de leurs revenus courants. Les difficultés de remboursement des crédits obtenus ne résulteront pas, dans ces conditions, de l'existence même de ces crédits ou des taux et des durées pratiquées mais de la situation générale qui est devenue celle de ces ménages.

Des modèles de comportement différenciés

L'examen de la diffusion de l'endettement parmi les ménages éclaire donc bien les stratégies qui sont les leurs et les contraintes auxquelles ils se heurtent :

∠ suivant leur place dans le cycle de vie et/ou la nature de leurs préférences inter-temporelles, les ménages vont éventuellement formuler des projets, projet immobilier à dimension patrimoniale ou projet de consommation à inscription dans un style de vie. L'usage des crédits se concevant alors, pour le ménage, dans le cadre d'une stratégie volontaire d'anticipation de revenus futurs : sauf erreur(s) d'anticipation ou accident(s) de la vie, cet usage ne devrait pas conduire le ménage hors des limites du tolérable ou du supportable lorsqu'il s'agit d'apprécier le poids des charges de remboursement des emprunts contractés à cet effet ;

∠ certains ménages sont contraints cependant à l'usage des crédits de trésorerie pour pallier les insuffisances du revenu courant. Ils ont alors, en outre, fréquemment recours au découvert bancaire. Dès lors, ils ne contrôlent plus facilement ni le niveau de l'endettement ni le poids des charges qu'il entraîne. Tel sera le cas lorsqu'un accident bouleverse la bonne réalisation du projet (immobilier ou de consommation). Et, en général, lorsque l'insuffisance du budget familial est révélée.

La moitié de l'endettement des seniors

Le relèvement du taux de détention des crédits de trésorerie constaté durant la seconde moitié des années 1990 n'a pas concerné toutes les catégories des ménages dans des proportions identiques.

Ainsi, alors que ce taux passait de 27,3% à 34,5% pour l'ensemble des ménages, entre novembre 1995 et novembre 2000, il s'est relevé beaucoup plus vite pour les 65 ans et plus, passant de 11% à 18,6% durant la même période.

Cela constitue une évolution tout à fait remarquable puisque habituellement, suivant les enseignements de la théorie du cycle de vie, on estime que le recours à l'endettement fléchit avec l'avancée dans l'âge.

Le taux de détention des crédits par les ménages dont le chef est âgé de 65 ans et plus

Vague d'enquête	Nov. 90	Nov. 92	Nov. 94	Nov. 96	Nov. 98	Nov. 00
Crédit immobilier seulement	9,0	7,7	7,0	7,8	5,7	4,8
Crédit immobilier et autres crédits	1,6	2,1	2,9	2,6	2,4	2,7
Autres crédits seulement	5,4	8,1	9,6	8,9	14,2	15,9
Au moins un crédit	16,0	17,9	19,5	19,3	22,3	23,4
Accession à la propriété	5,0	4,8	4,7	4,6	3,9	3,9

Et cela est d'autant plus vrai que dans le même temps, ces mêmes ménages ont réduit leur recours aux crédits immobiliers beaucoup plus fortement que tous les autres.

La montée de l'usage des crédits de trésorerie par les ménages de 65 ans et plus paraît alors tenir à deux causes principales :

- ∠ une habitude plus répandue pour beaucoup de financement des biens d'équipement de la maison et des automobiles, pour eux-mêmes ou pour d'autres (enfants et petits-enfants, par exemple). Sans doute s'agit-il de l'expression d'un effet de génération, mais aussi d'ailleurs de la capacité de réalisation des projets que leur situation financière autorise ;
- ∠ une pratique qui se répand pour d'autres, celle du recours aux crédits de trésorerie pour pallier les insuffisances de leur budget habituel. Dans ce cas, ces ménages qui ont presque toujours connu une dégradation de leur situation financière vont faire appel à ces crédits pour supporter les dépenses de la vie courante.

Les jeunes, des habitudes de consommation moins classiques

Les plus jeunes des ménages avaient été particulièrement sensibles au mouvement de désendettement qui s'est observé jusqu'en 1995 :

- ∠ 61,4% des moins de 30 ans étaient endettés en décembre 1989, essentiellement au titre des crédits de trésorerie (82,9% des jeunes endettés l'étaient alors à ce titre) ;
- ∠ en novembre 1995, 48,6% des jeunes restaient endettés, toutes les composantes de l'endettement ayant fléchi dans des proportions à peu près comparables.

Durant deux années, entre novembre 1995 et novembre 1997, aucune tendance ne s'est véritablement dessinée dans l'ensemble : certes, le taux de détention des crédits immobiliers paraît s'être légèrement redressé, mais en revanche celui des crédits de trésorerie a à nouveau reculé (passant, par exemple, de 34,7% à 33,7% pour les crédits de trésorerie détenus seuls). Ainsi, au total, le taux de détention des crédits par ces jeunes ménages a encore doucement reculé alors que pour le reste des ménages, il avait déjà commencé à remonter.

Depuis novembre 1997, en revanche, la remontée du taux de détention des crédits par les moins de 30 ans est remarquable, bien plus vive d'ailleurs que celle qui s'observe pour l'ensemble des ménages :

- ∠ 55,8% des moins de 30 ans étaient ainsi endettés en novembre 2000, contre 48,3% en novembre 1997 ;
- ∠ l'essentiel de la remontée (84% précisément) s'explique alors par un recours accru aux seuls crédits de trésorerie dont le taux de détention passe de 33,7% à 40% durant ces trois années.

Le taux de détention des crédits par les ménages dont le chef est âgé de moins de 30 ans

Vague d'enquête	Nov. 90	Nov. 92	Nov. 94	Nov. 96	Nov. 98	Nov. 00
Crédit immobilier seulement	11,0	9,6	8,8	8,7	8,6	8,4
Crédit immobilier et autres crédits	8,9	7,1	6,6	5,9	6,2	7,4
Autres crédits seulement	40,3	38,5	33,6	34,6	36,1	40,0
Au moins un crédit	60,2	55,2	49,0	49,2	50,9	55,8
Accession à la propriété	15,9	13,4	11,7	11,4	12,3	13,7

Ainsi, en novembre 2000, 47,4% des moins de 30 ans utilisent des crédits de trésorerie, contre 34,5% pour l'ensemble de la population. Et 43,5% font appel au découvert bancaire contre 23,8%.

Lorsque les jeunes ménages utilisent des crédits de trésorerie, c'est pour une majorité d'entre eux pour financer l'achat d'une automobile ou d'une moto : 63,8% des jeunes endettés au titre de la trésorerie sont concernés par cette destination (soit 30,2% de l'ensemble des moins de 30 ans) contre 50,1% pour l'ensemble de la population (soit 17,3%). Équiper la maison ou financer des loisirs sont des utilisations également répandues chez tous les ménages ... et les jeunes ne sont ni plus ni moins nombreux, au total, à recourir aux crédits de trésorerie pour leur consommation courante ou une facture exceptionnelle que l'ensemble des ménages (respectivement 8,8% des univers concernés).

Une analyse plus détaillée montre alors que lorsque les jeunes ménages n'utilisent que des crédits immobiliers, leur situation est particulièrement favorable : seule une très faible proportion d'entre eux (2%) estime que les charges de remboursement des emprunts sont trop élevées (aucun ne déclarant des charges beaucoup trop élevées) et 5,7% considèrent que c'est difficile ou que les dettes sont nécessaires (contre 8,1% lorsqu'ils ne sont pas endettés) ; alors que 24,3% seulement recourent au découvert bancaire.

La situation est plus tendue en revanche lorsqu'ils font appel aux crédits de trésorerie. D'autant qu'ils sont alors plus de 50% (53,4% dans le cas de l'immobilier et de la trésorerie et 56,2% dans le cas de la trésorerie seulement) à utiliser un découvert bancaire. Le poids des charges leur paraît dans ces conditions plus lourd et leur situation budgétaire est plus difficile. Mais pour autant, les jeunes ne sont guère plus fragiles que les autres ménages : d'ailleurs, leur part dans la population des ménages fragiles est à l'image de celle qui est la leur parmi les ménages endettés.

Le recours accru aux crédits de trésorerie qui se constate depuis trois années paraît surtout à l'origine d'une plus grande appétence pour la consommation, pour des ménages dont les habitudes de dépenses immédiates sont plus répandues que dans le reste de la population.

Conclusion

L'Observatoire de l'Endettement des Ménages permet donc, sur la base d'une enquête réalisée chaque année auprès d'un échantillon représentatif, de mieux comprendre le rôle et la place qu'occupent les crédits à la consommation dans la stratégie de gestion de leurs projets et de leurs contraintes par les ménages eux-mêmes.

A cet égard, les crédits à la consommation remplissent bien une double fonction :

∠ pour la grande majorité des ménages, ils facilitent la réalisation des projets d'équipement du logement, de consommation ou d'achat de véhicules automobiles ;

∠ pour un peu moins de 5% des ménages endettés, ces crédits présentent la dernière des solutions, celle qui bien souvent permet de faire face aux dépenses de la vie courante, au paiement du loyer, aux dépenses de santé,...

A côté de leur rôle habituel et traditionnel, les crédits à la consommation jouent donc de plus en plus un rôle social. Ainsi, lorsque les ménages endettés sont en difficulté, ce n'est pas bien souvent (voire pour une majorité d'entre eux) parce qu'ils ont fait appel à ces crédits à la consommation. Mais c'est beaucoup plus fréquemment parce qu'ils sont en difficulté qu'ils font usage des crédits à la consommation pour desserrer leur contrainte de budget.